Session du 20 septembre 2021

QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET

Groupe socialiste, écologiste, citoyen et républicain (SERCi)
Michèle PILOT, présidente du groupe
Vice-présidente, conseillère départementale du canton de Toul

Accompagnement des jeunes

Monsieur le Préfet,

Notre jeunesse a été et est en première ligne de la crise sanitaire et sociale que nous traversons depuis plus d'un an et demi.

Des impacts psychologiques aux pertes de ressources, les conséquences de cette crise sur le décrochage des jeunes sont importantes. Elles renforcent la précarité des jeunes qui était déjà présente avant la crise. Nous restons attentifs à cette situation et vigilants quant à l'accompagnement et aux moyens qui peuvent leur être dédiés. Je pense spécifiquement aux plus fragiles d'entre eux, celles et ceux qui sont sans emploi, ni formation, ni étude.

Engagés dans la lutte contre la pauvreté et en faveur de l'insertion sociale et professionnelle, vous connaissez, Monsieur le Préfet, notre attachement à l'égalité des chances et à la mise en œuvre de mesures de solidarité pour soutenir les plus précaires et favoriser un meilleur avenir à l'ensemble de la jeunesse.

Nous avons donc, Monsieur le Préfet, quelques interrogations :

- **Sur l'effort d'accompagnement de l'Etat aux collectivités locales pour l'accès à une cantine scolaire à 1 €,**

Le bilan d'étape de ce dispositif mis en place par l'Etat en 2019 dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a confirmé toutes ses faiblesses et son manque total d'efficacité (voire d'ambition).

In fine, en date de mai 2021, seules 241 communes sur les 4 000 éligibles avaient bénéficié de ce dispositif créé pour favoriser la mise en place de la tarification sociale dans les communes plus rurales. A son ouverture, notre ancien collègue, Laurent Trogrlic, avait d'ailleurs souligné ce manque criant d'effet levier pour les collectivités.

En début d'année, l'Etat a revu sa copie et élargi les critères. Aujourd'hui, cette réévaluation va-t-elle garantir un élargissement de la tarification sociale en Meurthe-et-Moselle et permettre un meilleur accès des écoliers issus des familles les plus précaires à la cantine ? Un travail a-t-il été opéré avec l'association des maires pour mieux faire connaître ce dispositif ?

- **Sur l'obligation de formation des 16-18 ans,**

Cette obligation instituée par la loi de 2019 "pour une école de la confiance" est en vigueur depuis 1 an. Quel bilan tirez-vous de cette première année d'exécution ?

Les missions locales sont au cœur de ce dispositif. Le rapport d'activité des services de l'Etat de 2020 mentionne ce chiffre d'un binôme de conseillers pour accompagner intensivement 80 à 100

jeunes. Cela est-il satisfaisant ? En réponse à la crise et aux sollicitations nouvelles, des moyens financiers supplémentaires ont-ils été accordés par l'Etat aux missions locales ; des conseillers supplémentaires ont-il pu être recrutés ?

- **Sur le « revenu d'engagement »**

Enfin, Monsieur le Préfet, vous connaissez nos prises de position en faveur de l'expérimentation du revenu de base ou encore de l'ouverture du RSA au moins de 25 ans. Le gouvernement travaillait à un « revenu universel d'activité », il travaille désormais à « un revenu d'engagement »… Les concertations ont été menées, il est temps que des réponses structurelles soient apportées ! Quand tout cela aboutira-t-il vraiment ?

Je vous remercie.